

Quant à ce que voulaient les insurgés qui se composaient en grande partie de gardes nationaux, c'était la conservation des armes qui leur avaient été confiées, puis le droit d'être leur général en chef et leurs officiers. Les autres insurgés demandaient l'élection du conseil municipal. L'amalgamation de tous ces droits et franchises s'est bientôt réunie dans l'établissement de la Commune, de Paris ville libre. Et c'est alors lorsque la liberté a été proclamée qu'a commencé la suppression de toutes libertés, les journaux ont été saisis, les prêtres ont été arrêtés, les églises fermées, et on a établi un tribunal chargé d'incarcérer tous ceux qui ne préféraient pas servir à la Commune. Le règne de la terreur s'est inauguré par des fusillades en masses contre les enfants et les femmes, contre les citoyens paisibles qui ne commettaient pas d'autre crime que de soupçonner après le rétablissement de l'ordre. Jamais révolution n'a été si lâche et si terrible à la fois. Chaque insurgé était armé et le moindre gamin manœuvrait un fusil plus long que lui. Les mitrailleurs et les plus grosses pièces d'artillerie étaient au pouvoir des révoltés et ne semblaient être que des jouets entre leurs mains avides de sang. Mais essayons de suivre autant que possible la marche des événements depuis le premier jour de l'insurrection.

Dès le 8 mars, les quartiers de Montmartre, Belleville et la Villette étaient en révolution, les gardes nationaux y avaient établi des camps derrière lesquels ils se retranchaient, refusant de se débander et de rendre leurs armes. Ils demeurèrent dans cette position jusqu'au 17, dans l'intervalles ils élevèrent un grand nombre de barricades et fortifièrent leurs positions. On signala le 14 des mitrailleurs sur des sergents de ville qui furent affreusement maltraités par la populace. Le 17, l'autorité militaire envoya avant le jour un détachement de soldats et de gendarmes pour s'emparer des positions des insurgés à Montmartre, on réussit à surprendre les gardiens des canons et à s'emparer des pièces. On s'empara des batteries de Montmartre et il fut très facile de s'y maintenir et d'enlever les canons si la cavalerie commandée à cet effet n'avait pas été de plusieurs heures en retard. L'artillerie de son côté, commandée par le général Leconte n'arriva qu'à huit heures. Mais déjà le rappel battait dans tous les quartiers des insurgés et les gardes nationaux en armes arrivèrent bientôt en assez grand nombre pour opposer de la résistance. On commença par lutter, puis on s'interpella on demanda à s'expliquer, les rangs se mêlèrent. Les gardes nationaux menèrent boire et manger les soldats, qui paraissent être à jeun. Les officiers furent abandonnés des soldats et le général Leconte fut enlevé de son cheval par les gardes nationaux et conduit devant les commandants de la garde et les membres du comité. On vit alors, sur toute l'étendue de la ligne d'investissement des soldats montrer une déplorable hésitation, d'autres, non-seulement laissaient emporter les canons dont ils s'étaient emparés, mais distribuaient de plus les armes et les munitions qu'ils avaient avec eux, d'autres enfin se repliaient en désordre, satisfaits par les officiers qui s'efforçaient en vain de les retenir. Aux Buttes Chaumont la même chose avait eu lieu, on s'était là aussi emparé des canons des insurgés, mais pendant que les artilleurs attachaient les pièces pour les enlever, les soldats de la ligne placés en sentinelles fraternisaient avec les insurgés. Revenu on élève des barricades, on reprend les canons et les troupes qui restent fidèles sont obligées pour se retirer de traverser en chargeant à la baïonnette trois ou quatre barricades. Un général a été blessé et plusieurs soldats ont été tués. Enfin, sur tous les points l'insurrection l'emporta. Sur la place Pizalle les généraux Vinoy, de Bellemare et Subielle, escortés par un escadron de chasseurs à cheval, auquel se joignit plus tard un escadron de gendarmes à cheval et une compagnie de gendarmes à pied se trouvèrent bientôt environnés par plusieurs groupes d'insurgés, auxquels s'étaient joints des soldats transfuges et des gardes nationaux. Les généraux ne purent ni se dégriser qu'en faisant charger le sabre au poing l'escadron des chasseurs dont le capitaine tombe frappé de deux balles. Une autre balle tua un autre officier et lorsque tous s'en allaient ainsi les soldats transfuges et les gardes nationaux continuèrent un feu de mitrailleurs sur les officiers, les gendarmes et les artilleurs qui s'éloignaient.

Le général Leconte fut prisonnier comme on l'a vu, fut conduit avec deux de ses aides de camp, au Château Rouge, au milieu des insultes et des brutalités de la populace. Plus tard, le général Clément Thomas, ex-commandant en chef de la garde nationale pendant le siège, s'étant aventuré à la recherche d'un de ses aides-de-camp tombé aux mains des insurgés, fut reconnu quoiqu'en habits bourgeois et conduit aussi au milieu des cris de mort devant le comité central républicain de Montmartre. Le général Clément Thomas fut poussé dans une des salles de la maison où l'on amena bientôt le général Leconte. Un tribunal improvisé procéda à un simulacre de jugement et l'arrêt de mort fut prononcé contre les deux généraux malgré l'opposition d'un officier garibaldien qui demandait de les garder en prison pour attendre qu'ils fussent jugés par une cour martiale. Lorsqu'on vint pour s'emparer du général Clément Thomas, il se débattit assez vivement, mais on parvint à l'entraîner dans le jardin où ses assassins tirèrent dessus l'un après l'autre au lieu de le fusiller par un seul feu de peloton. Ce n'est qu'à la quinzième balle que le général tomba ; à chaque balle, il restait ferme en place comme une statue et se contentait d'appeler ses bourreaux : *Lâches !* Après le général Clément Thomas, le général Leconte fut amené, on l'adossa au mur : il avait les bras à demi croisés et resta coiffé de son képi, ne voulant pas qu'on lui bande les yeux. Il mourut en soldat, fusillé par des soldats du 88e de ligne, il fut atteint du premier coup de feu par une balle dans la tête. Les cadavres des deux généraux ont été mutilés à coup de baïonnettes et jetés lo

long du mur. Il n'y a à ajouter que l'exclamation d'un lieutenant qui assistait à ces massacres : c'est horrible ! Quant aux deux aides-de-camp, ils ont été saisis au dernier moment grâce à l'intervention d'un jeune homme de dix-sept ans qui s'est écrié que ce qu'il se passait était horrible et qu'après tout on ne connaissait pas ceux qui prononçaient ces condamnations à mort. Les deux aides-de-camp furent plus tard mis en liberté.

Au moment où on assassinait les deux généraux, on arrêtait à la gare d'Orléans le général Chanzy qui revenait de Tours, ainsi que le député de l'Aisne qui se trouvait dans le même wagon que lui. On conduisit le général dans ce même Château-Rouge où avait été conduit le général Leconte, et on l'y garda comme otage. En chemin on l'avait presque tué à force de brutalités. Dans cette première journée les insurgés s'emparèrent aussi de l'Hôtel-de-Ville. Enfin, cette triste journée peut se résumer ainsi : les insurgés sont maîtres de la ville, le gouvernement est parti, des barricades sont élevées dans presque tous les quartiers. Deux généraux ont été tués, un blessé, un prisonnier, plusieurs officiers de tués, et un grand nombre de soldats et d'autres personnes tués ou blessés. Tels sont les nobles exploits de ce premier jour, exploits que pouvaient inscrire sur leur drapeau flottant sur l'Hôtel-de-Ville ces sans-alistres ou communistes quelque soit le nom que se donnent ces anarchistes.

Le règne de la terreur est établi dans Paris et depuis le premier jour de l'insurrection à venir jusqu'à aujourd'hui on estime à 500,000 le nombre de personnes qui ont abandonné la ville. Car non-seulement les propriétés mais la vie de chacun se trouvait menacée par les insurgés dont le premier acte a été de détruire tous les documents qui se trouvaient à la préfecture de police. Du 17 au 22 les insurgés ont continué à consolider leur pouvoir en s'emparant des sous-préfectures et maires et en nommant leurs chefs militaires. Parmi les chefs de l'insurrection bien peu de noms sont connus et ces noms ne sortiront de l'obscurité que pour passer à l'histoire comme ceux des plus célèbres assassins et des plus grands malfaiteurs. Les troupes ont été successivement commandées par des généraux du nom de Duval et de Bergeret et les principaux actes du Comité portaient des signatures inconnues à part celle d'Assy de l'Internationale, fauteur des troubles du Creusot. Cependant le parti de l'ordre un moment abattu avait commencé à relever la tête et on avait résolu de faire le 22 une démonstration pacifique en faveur de l'ordre. Une procession composée de plusieurs milliers de personnes des plus honorables se dirigea aux cris de : *Vive l'Assemblée ! Vive la République !* vers la place Vendôme gardée par plusieurs bataillons insurgés. Quand cette foule se trouva à une douzaine de verges des insurgés un bataillon fit feu sur le peuple tuant et blessant nombre de citoyens. La Rue de la Paix sur une certaine étendue fut littéralement couverte de morts et de mourants, on ne porte pas à moins de cinquante le nombre de tués ou blessés. C'était aux gendarmes naturellement qu'en voulaient les insurgés, la classe de la population qui forme le gros des insurrections parisiennes a de bonnes raisons pour être impitoyable envers la police, aussi a-t-on massacré les gendarmes sans pitié partout où on les trouvait. Cependant pour donner une apparence de légalité au pouvoir installé à l'Hôtel de Ville on a résolu d'avoir recours aux élections pour les députés de la commune. Tous les personnages élus appartenaient au parti communiste, les seuls noms connus sont ceux de MM. Florentin, Blanqui, Félix Pyat et Gambon, les autres sont obscurs et resteront dans l'obscurité, il faut l'espérer. Tous les journaux s'accordent à dire que 300,000 électeurs inscrits sur 500,000 se sont abstenus de voter. La commune a été proclamée le 28 au milieu des salves d'artillerie et des plus grandes réjouissances.

Dès la première séance de cette respectable assemblée ces révolutionnaires ont commencé à se proscrire les uns les autres plusieurs membres de la Commune ont été forcés de donner leur démission entre autres MM. Desseigne et Félix Pyat ce dernier sous prétexte de se livrer exclusivement au journalisme. Bien plus, le fameux Ulric de Fonvielle a été condamné à mort par contumace, car, chose incroyable, il s'était rangé du côté des amis de l'ordre et s'occupait de lever des troupes pour le Gouvernement. MM. d'Assy, Blanqui et Gambon ont été eux-mêmes arrêtés plus tard et ont échappé avec peine à la fusillade. Après le massacre de la place Vendôme toute idée de transaction avec l'insurrection s'est évanouie. Le Comité sous-central qui avait remplacé le comité central s'est mis au travail des listes de proscription et on ne parlait de rien moins que d'établir la guillotine en permanence pour faire tomber les têtes de ceux qui refuseraient de se soumettre à la Commune. Le mot d'ordre de la Commune était : « Mort aux riches, mort aux propriétaires, mort aux prêtres ! » On s'est d'abord attaqué aux prêtres et aux églises. M. de Darbois a été mis en prison et si la nouvelle d'une cruelle parodie de la passion que l'on aurait faite dans la semaine sainte, sur la personne de l'illustre prêtre, ne s'est heureusement point confirmée, on n'en a pas moins encore des doutes très pénibles sur le sort qui lui est réservé. Les curés des principales églises ont aussi été jetés en prison. Les églises de la Madeleine et de l'Assomption ont été pillées et sacrées les premières, puis St. Sulpice et Notre-Dame. Une consolation se présente cependant en face de si tristes événements c'est que l'insurrection se borne à la capitale. Paris est isolé du reste de la France ; Lyon, Marseille et les autres villes sont tranquilles et le gouvernement national est soutenu par tout le pays. Que faisaient pendant ce temps M. Thiers et ses collègues à Versailles ? Cette ville avait pris dès le premier jour de l'insurrection l'aspect d'un camp ; tous les soldats et officiers prisonniers de